

Bayonne, le 21 mai 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉACTION DE JEAN-RENÉ ETCHEGARAY À LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONCERNANT LA LOI SUR LES LANGUES RÉGIONALES

« La décision du Conseil Constitutionnel stipulant que les mesures sur l'enseignement immersif et sur l'utilisation de signes diacritiques dans les actes d'état-civil sont contraires à la Constitution porte gravement atteinte au modèle développé au Pays Basque depuis de nombreuses années et ce dans le plus grand consensus politique et social.

Le modèle immersif, validé par des études récentes de l'Éducation Nationale, est le socle fondamental de la transmission de l'euskara, *condition sine qua non* à sa sauvegarde. Cette décision concerne tant les écoles publiques que les écoles privées et les ikastola.

Ici, au Pays Basque près d'1 établissement sur 3 du premier degré propose de l'enseignement immersif, soit 71 établissements sur 233 écoles primaires. Plus largement, 5000 élèves suivent un enseignement immersif jusqu'au lycée. Quel message leur envoyons-nous ? Des parents d'élèves, des élus, des enseignants se préparaient à ouvrir à la rentrée une section immersive à Ayherre, Larrau, Idaux, Saint-Martin d'Arrossa, et Villefranque. Que leur disons-nous ?

Cette décision menace lourdement les fondamentaux garantissant le vivre-ensemble. Chacun peut au Pays Basque choisir le modèle d'enseignement souhaité pour ses enfants et s'enrichir d'une diversité linguistique et culturelle. Le garantir, loin de s'opposer aux principes républicains, permet de ne laisser personne en marge d'un projet de société commun.

Cette décision, stigmate d'un jacobinisme que nous pensions révolu avec le vote de cette loi, porte en creux mépris pour les territoires et déni de la réalité de la vie de nombreuses familles. En sanctionnant la graphie même d'un prénom ou d'un nom de famille, le Conseil Constitutionnel s'arroge le droit d'imposer une identité non choisie avec les risques que cela implique et qu'au Pays Basque nous connaissons bien.

L'inquiétude est grande, l'avenir incertain, mais nous nous mobiliserons collectivement pour trouver les solutions permettant de faire face à ce nouveau coup porté au territoire et à l'euskara ».

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22  
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr